

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion régulière du 1^{er} mai 2017, tenue à l'hôtel de ville d'Ulverton, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Claude Mercier; maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : CLAUDE LEFEBVRE
 ROBERT BÉLANGER
 JEAN-PIERRE BORDUA
 MAURICE RICHARD
 CARL ARCAND
 MARK CROSS

ABSENCE

IL Y A QUORUM.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 063-2017 Il est proposé par Carl Arcand appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 35.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 064-2017 Il est proposé par Maurice Richard, appuyé par Robert Bélanger et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de quatre résolutions au point *Affaires nouvelles*.

ADOPTÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
 RÉGULIÈRE DU 3 AVRIL 2017**

Rés. 065-2017 Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Maurice Richard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 3 avril 2017.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PRÉCÉDENT

Rés. 066-2017 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'adopter les déboursés pour la période du 3 au 28 avril 2017 au montant de 13 129,74 \$.

ADOPTÉ

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LES RAPPORTS
 DE LA VOIRIE, DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE**

6. CORRESPONDANCE : DÉPOSÉE

7. PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 3 AVRIL 2017 : 4

3 rénovations
1 construction (remise)

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS : 15 MINUTES

**9. RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER
 2016**

Rés. 067-2017

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et résolu unanimement d'adopter le rapport financier de 2016 préparé par la firme Deloitte et présenté par le maire.

ADOPTÉ

10. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS SELON LES MODALITÉS ÉTABLIES DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL)**

Rés. 068-2017

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ulverton a pris connaissance des modalités d'application du Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ulverton désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Mark Cross et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL du Programme de Réhabilitation des infrastructures routières locales.

ADOPTÉ

11. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL SELON LES MODALITÉS ÉTABLIES DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL)**

Rés. 069-2017

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ulverton a pris connaissance des modalités d'application du Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ulverton désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Mark Cross et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL du Programme de Réhabilitation des infrastructures routières locales.

ADOPTÉ

12. **RÉSOLUTION POUR FIXER LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL EN VUE DES ÉLECTIONS DU 5 NOVEMBRE 2017**

Rés. 070-2017

ATTENDU QUE le conseil doit décider si la rémunération du personnel électoral sera établie selon la grille proposée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) ou supérieure;

Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Jean-Pierre Bordua et unanimement résolu d'établir la rémunération du personnel électoral selon la grille proposée par le DGEQ.

ADOPTÉ

13. RÉSOLUTION POUR OCTROYER UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS

Rés. 071-2017

Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Maurice Richard et résolu unanimement de faire une entente de gré à gré avec le Groupe Gaudreau Environnement pour la collecte des gros rebuts qui sera effectuée le 19 mai 2017 et ce, au taux horaire de 125 \$.

ADOPTÉ

14. RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT DES TRAVAUX POUR FAIRE UN NOUVEAU FOND SUR 150 M ET RECHARGER 60 M DE LA 6^E AVENUE (TECQ # 21)

Rés. 072-2017

ATTENDU QUE nous avons reçu trois soumissions à la suite de l'appel d'offres 2017-02 fait auprès de quatre entrepreneurs et ce, pour faire un nouveau fond sur 150 m et recharger 60 m de la 6^e avenue;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire respecte en tous points le cahier des charges selon le comité de validation mandaté pour la vérification des soumissions;

ATTENDU QUE Excavation Joël Yergeau est le plus bas soumissionnaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Robert Bélanger et résolu unanimement d'octroyer ce contrat à Excavation Joël Yergeau pour un montant de 27 706,67 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

15. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC UN ENTREPRENEUR POUR FAIRE CORRIGER LES VENTRES DE BŒUF SUR LA RUE CENTRE

Rés. 073-2017

ATTENDU QUE la rue Centre est la rue principale du domaine Bernier et celle qui supporte la circulation la plus importante;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux de correction de ventres de bœuf prévus sur 20 mètres de cette rue a dû être revue à la suite de l'inspection faite au printemps 2017;

ATTENDU QU'à la suite de cette inspection, il s'est avéré que les travaux devraient couvrir plutôt 60 que 20 mètres;

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Maurice Richard et résolu unanimement d'autoriser la signature d'un contrat de gré à gré avec un entrepreneur pour faire corriger les ventres de bœuf sur la rue Centre et ce, pour un montant de l'ordre de 17 809,73 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

16. RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE

Rés. 074-2017

ATTENDU QUE nous avons adhéré au regroupement d'achats de l'UMQ pour l'achat d'abat-poussière;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Somavrac C.C. Inc.;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et résolu unanimement d'acheter l'abat-poussière de Somavrac C.C. Inc. au montant de 18 214 \$ + taxes.

ADOPTÉ

17. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UN ENCART PUBLICITAIRE DANS LE CAHIER SOUVENIR DE LA 160^E EXPOSITION AGRICOLE DE RICHMOND

Rés. 075-2017

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Maurice Richard et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un encart publicitaire d'une demi-page dans le Cahier Souvenir de la 161^e Exposition agricole de Richmond, au montant de 60 \$.

ADOPTÉ

18. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA PROPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR SUR LE PARTAGE DES DROITS D'IMPOSITION DES CARRIÈRES ET SABLIERES

Rés. 076-2017

Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Carl Arcand et résolu unanimement d'accepter la proposition de la Municipalité de l'Avenir pour le partage des droits d'imposition de carrières et sablières pour l'année 2016 pour un montant total de 6 073,80 \$.

ADOPTÉ

19. RÉOLUTION POUR DÉMARRER LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC EN BORDURE DE LA RIVIÈRE

Rés. 077-2017

ATTENDU QUE la demande d'aide financière de 12 000 \$ déposée à la MRC (Pacte rural) pour l'aménagement d'un parcours thématique a été acceptée;

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et résolu unanimement de démarrer le projet d'aménagement d'un parcours thématique sur le site du parc en bordure de la rivière (116, route 143) et d'engager les frais conséquents.

ADOPTÉ

20. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DE BACS DE FLEURS POUR DÉCORER LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Rés. 078-2017

Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et résolu unanimement d'autoriser l'achat de bacs de fleurs annuelles pour décorer la mairie et le centre communautaire et ce, pour un montant de l'ordre de 300 \$.

ADOPTÉ

21. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DE LAMES POUR LA NIVELEUSE

Rés. 079-2017

Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Maurice Richard et unanimement résolu d'autoriser l'achat de lames pour la niveleuse et ce, pour un montant de l'ordre de 750 \$.

ADOPTÉ

22. AFFAIRES NOUVELLES

A. RÉOLUTION POUR RETENIR ISABELLE NADEAU À TITRE D'INSPECTRICE

Rés. 080-2017

Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu de retenir les services d'Isabelle Nadeau, nommée par la firme Gestim inc., à titre d'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

B. RÉOLUTION POUR AUTORISER UN AVENANT AU CONTRAT D'ASPHALTAGE DU CHEMIN DE LA HALTE

Rés. 081-2017

Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Maurice Richard et unanimement résolu d'autoriser l'ajout d'un avenant entre 5 000 \$ et 10 000 \$ au contrat d'asphaltage dû à l'augmentation du prix du bitume après le lancement de l'appel d'offres et tel que prévu dans celui-ci.

ADOPTÉ

C. RÉOLUTION POUR AUTORISER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ÉCOLE ST-FRANCIS

Rés. 082-2017

Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de contribuer financièrement au projet de parc-école de l'école primaire St-Francis pour un montant de 50 \$.

ADOPTÉ

D. RÉOLUTION POUR NOMMER LE CHEMIN DE LA HALTE CHEMIN WILLIAM R. DUNKERLEY

Rés. 083-2017

Il est proposé par Maurice Richard, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de nommer le chemin de la halte chemin William R. Dunkerley. Ce dernier a fait l'acquisition du moulin situé sur le chemin Porter en 1849 pour en faire un Moulin à laine de type industriel.

ADOPTÉ

23. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre,

L'assemblée est levée à 20 h 55.

Claude Mercier
Maire

Louise Saint-Pierre
Secrétaire-trésorière